



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ADMINISTRATION SUPÉRIEURE
DES ÎLES WALLIS-ET-FUTUNA

Le Cabinet du Préfet

Mata'Utu, 09 février 2018

A 19h00

**L'ADMINISTRATION SUPÉRIEURE
COMMUNIQUE**

**AVIS DE LEVÉE DE L'ALERTE SUR WALLIS
PHASE BLEUE – DEPRESSION TROPICALE**

AVIS DE VENT FORT SUR WALLIS

La trajectoire de la dépression tropicale continue à s'orienter vers l'est-nord-est en s'éloignant de Wallis. Les vents d'ouest-nord ouest s'affaibliront en fin de nuit pour s'établir à 55 km/h avec des rafales à 90 km/h. Les vents continueront à faiblir samedi 10 février au matin avec des rafales à 70 km/h de l'île de Wallis.

En conséquence, l'alerte 1 – dépression tropicale est levée à compter de 19h sur l'ensemble du Territoire.

Un avis de vent fort est maintenu, les rafales de vent pouvant atteindre 90 km/h durant la nuit.

Il est demandé à toute la population de rester vigilante et de limiter ses déplacements.

Dans ce cadre, la vitesse est limitée à 50 km/h sur à Wallis jusqu'à lundi 12 février 8h afin de sécuriser les routes et de permettre aux services d'intervenir.

De nombreux tronçons routiers restent dangereux, une vigilance particulière est nécessaire sur les axes suivants :

Partie nord de la RT2 du rond-point jusqu'à l'aéroport ;
RT1 descente Lano et descente de Faisua.



P/le Préfet, Administrateur supérieur
des Iles Wallis et Futuna, et par délégation,
Chef des services du Cabinet

Gaël ROUSSEAU